



COMMUNIQUE FINAL

En date du 24 juillet 2020, de 10h15min à 18h30min à l'hôtel Mont Febe à Yaoundé, l'Université de Maroua a tenu la Vingt troisième Session Ordinaire de son Conseil d'Administration consacrée à l'examen des comptes de l'exercice 2019, sous la présidence de Monsieur ABDOULAYE BABALE, Président dudit Conseil. Le Recteur de l'Université de Maroua, le Professeur IDRISSOU ALIQUIM, rapportait les points inscrits à l'ordre du jour.

Après le mot de bienvenue de Monsieur le Recteur et l'ouverture des travaux par Monsieur le Président du Conseil d'Administration, a suivi la présentation des documents consacrés par l'Ordonnateur, l'Agent Comptable, le Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'Université de Maroua et le Comptable matières.

Après examen et délibération, le Conseil a adopté le Compte administratif, le Compte de gestion matières et le Compte de gestion de l'exercice 2019 ; il a également pris acte du Rapport du Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'Université de Maroua.

A la fin des travaux, le Conseil a adressé ses félicitations à Monsieur le Recteur et à l'ensemble de ses collaborateurs pour la qualité des documents soumis à son examen.

Fait à Yaoundé, le 24 juillet 2020



LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

[Signature]
Abdoulaye Babale